

Certifié conforme à l'original
par Monsieur Francisco MUNOZ PEREZ
le 27 mai 2008

joint en 2 originaux
22

AERODIS
Société Anonyme au capital de 37 000 €
Siège Social : Carrefour de la Belle Croix
57365 ENNERY
450 945 076 RCS METZ

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 8 avril 2008

L'an 2008,

Le huit avril,

A dix heures,

Les administrateurs de la société AERODIS se sont réunis en Conseil d'Administration, au siège social à 57365 ENNERY, carrefour de la Belle Croix, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Sont présents :

Monsieur Abdelwaheb REKIK

Administrateur

Monsieur Philippe BOULANGER

Administrateur

Monsieur Francisco MUNOZ PEREZ

Administrateur,
Directeur Général
Président du Conseil
d'Administration

Le Commissaire aux Comptes, régulièrement convoqué par lettre en date du 21 mars 2008, est excusé.

Madame BASOL est désignée comme secrétaire.

Le Conseil, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Monsieur Francisco MUNOZ PEREZ préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre de jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Proposition de changement du siège social et modification corrélative des statuts ;
- Proposition de modification de la date de clôture de l'exercice social et modification corrélative des statuts ;
- Proposition de nomination d'un nouvel administrateur ;
- Proposition de nomination des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant ;
- Pouvoirs du Directeur Général.

Changement du siège social

Compte tenu des changements intervenus dans l'actionnariat de la Société, le Président propose de changer le siège social de la Société sise carrefour de la Belle Croix – 57365 ENNERY et immatriculée au RCS de METZ sous le N° 450 945 076 et fixe le nouveau siège social : 2, rue Jacques Daguerre – 92565 Rueil-Malmaison Cedex, à compter du 1^{er} mai 2008.

Cette décision relevant d'une Assemblée Générale Extraordinaire du fait de la modification des statuts qu'elle nécessite, le Conseil décide, à l'unanimité, de soumettre ce point à l'Assemblée Générale Mixte et de la convoquer, à cet effet, le 24 avril 2008.

Cette délibération mise aux voix est adoptée à l'unanimité des administrateurs.

Modification de la date de clôture de l'exercice social

Le Président propose de caler la date de clôture de l'exercice social sur celle du groupe de l'actionnaire majoritaire, et propose que l'exercice social commence dorénavant le 1^{er} janvier pour se terminer le 31 décembre de chaque année.

Il précise que, dans ce cas, l'exercice en cours devra être réduit de quatre mois. Il souligne également les conséquences de cette modification sur le renouvellement des mandats des administrateurs et de ceux des commissaires aux comptes, qui sont de ce fait, calés sur le nouvel exercice.

Cette décision relevant d'une Assemblée Générale Extraordinaire du fait de la modification des statuts qu'elle nécessite, le Conseil décide, à l'unanimité, de soumettre ce point à l'Assemblée Générale Mixte et de la convoquer, à cet effet, le 24 avril 2008.

Cette délibération mise aux voix est adoptée à l'unanimité des administrateurs.

Nomination d'un nouvel administrateur

ordre de jour suivant :

en corrélatrice des statuts ;
exercice social et modification

s titulaire et suppléant ;

de la Société, le Président
r de la Belle Croix – 57365
5 076 et fixe le nouveau siège
x, à compter du 1^{er} mai 2008.

ire du fait de la modification
té, de soumettre ce point à
avril 2008.

administrateurs.

exercice social

social sur celle du groupe de
ence dorénavant le 1^{er} janvier

it de quatre mois. Il souligne
ouvellement des mandats des
i sont de ce fait, calés sur le

ire du fait de la modification
té, de soumettre ce point à
avril 2008.

administrateurs.

eur

Le Président indique qu'il co
candidature de Monsieur Jacqu

*Le Conseil décide de propos
Administrateur au vote de l'As.*

Cette délibération mise aux vo

Nomin

Le Président informe que le c
aux comptes titulaire, ainsi qu
société AERODIS leurs démiss

Il est nécessaire de désigner d
mandats restant à courir du Co
c'est à dire jusqu'à l'approbat

Le Président indique que la p
filiales intégrées aient un m
DELOITTE et propose, en con

Le Conseil d'administration
ASSOCIES DE L'EST de s
démission de Monsieur Jean-L

*Le Conseil d'Administration c
2008, dûment convoqué à ce
Commissaire aux comptes titu
L'EST démissionnaire, pour la*

Cette délibération mise aux vo

*Le Conseil d'Administration c
2008, dûment convoqué à c
Commissaire aux Comptes su
démissionnaire, pour la durée*

Cette délibération mise aux vo

Le Conseil d'Administration c
limitation soit opposable aux t
et écrite des Administrateurs d

if du Conseil et propose la
administrateurs.

Jacques ROUCAUTE comme
il 2008.

administrateurs.

Comptes

ES DE L'EST, Commissaire
OT Jean-Louis ont notifié à la

emplaçants pour la durée des
n suppléant, démissionnaires,

ire et que l'ensemble de ses
en l'occurrence, le cabinet
délibération suivantes :

du Cabinet AUDITORS et
Comptes titulaire et de la
comptes suppléant.

Générale Mixte du 24 avril
et DELOITTE en qualité de
AUDITORS et ASSOCIES de

administrateurs.

Générale Mixte du 24 avril
cabinet BEAS en qualité de
Monsieur Jean-Louis FRANOT,

administrateurs.

c la Société et sans que cette
obtenir l'autorisation préalable
conclusion des actes suivants :

- acquisition, apport et c
de sûretés sur ces partic
- apport, achat ou vente,
- achat, vente, échange
incorporels ;
- création ou dissolution
- création ou suppression
- souscription d'engagem
engagement ;
- emprunt d'un montant s
- tous contrats, marchés,
services, marchés de t
- échange de biens mobi
montant cumulé supérie
- émission d'obligations
ou à terme, à des action

CONVOCATION DE L'ASS

En conséquence des décis
d'Administration décide de co
avril 2008 à 10 heures, à Rueil

- changement du siège so
- modification de la date
statuts ;
- nomination d'un nouve
- nomination des Comm
- pouvoirs du Directeur C

Résolution 1 :

Le Conseil décide de modifier
rue Jacques Daguerre – 92561

Résolution 2 :

Le Conseil décide de proposer
propose que l'exercice social
décembre de chaque année.

Résolution 3 :

Le Conseil décide de propos
Administrateur au vote de l'As

Résolution 4 :

autres sociétés ou constitution
de fonds de commerce ;
immobiliers ou actifs immobilisés

ts secondaires ;
nt supérieur à 200 000€ par
soient (location, prestation de
de matériel, achat, vente ou
entraînant des dépenses pour un
donner droit, immédiatement

E
précédemment, le Conseil
Assemblée Générale Mixte le 24
sur l'ordre du jour suivant :

es statuts ;
t modification corrélative des

appléant ;

xe le nouveau siège social : 2,
ter du 1^{er} mai 2008.

clôture de l'exercice social et
nvier pour se terminer le 31

Jacques ROUCAUTE comme
ril 2008.

*Le Conseil d'Administration c
2008, dûment convoqué à ce
Commissaire aux comptes titu
L'EST démissionnaire, pour la*

*Le Conseil d'Administration c
2008, dûment convoqué à ce
Commissaire aux Comptes su
démissionnaire, pour la durée*

Résolution 5 :

*Le Conseil d'Administration c
limitation soit opposable au
préalable et écrite des Admin
actes listés ci-dessus..*

Le Conseil d'Administration c
et la convocation de l'Assembl

Plus rien n'étant à l'ordre du j

Il a été dressé le présent proc
administrateur.

Un administrateur

